

BIBLIOTHÈQUES

Un guide pour la démarche « Facile à lire » en bibliothèque

Hélène Girard | Actualité Culture | Documents utiles | France | Publié le 30/11/2022

La bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine a mis en partage, sur un site dédié, un guide intitulé « Facile à lire », en référence à la démarche initiée en 2015 par l'agence régionale "Livre et lecture" en Bretagne. Aujourd'hui promue à l'échelle nationale, cette offre vise les publics en difficulté avec la communication écrite.



[1] Rendre la lecture accessible à tous les publics, quelles que soient leurs difficultés, liées à un handicap ou une forme d'exclusion sociale : c'est l'engagement de la bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine depuis 2015, à travers le dispositif « Facile à lire », élaboré par ses soins deux ans auparavant.

D'abord déployée en Bretagne, cette offre s'adresse aux personnes qui éprouvent des difficultés face à l'écrit (publics en situation de handicap ou d'illettrisme, de langue étrangère, en cours d'alphabétisation etc.).

Aujourd'hui, la démarche a vocation à être déployée sur l'ensemble du territoire national, avec le soutien du ministère de la Culture, de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci) et de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL). Facile à lire fait l'objet d'un logo national (obtenu contre la signature d'une charte [2] auprès du ministère de la Culture).

La démarche repose sur plusieurs piliers :

- la mise en valeur d'une offre documentaire (livres imprimés et audio, CD), issue de l'édition courante, mais présentée comme étant d'accès facile ;
- un espace dédié ;
- une médiation appropriée ;
- des partenariats avec des acteurs locaux (associations de lutte contre l'illettrisme, établissements médico-sociaux, hôpitaux, centres éducatifs, prisons etc.).

Le guide, [3] élaboré par la bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine et mis en partage sur un site dédié à la démarche, présente les différentes composantes de la démarche et en détaille les modalités pratiques. La question du financement y est également abordée : notamment les aides du Centre national du livre destinées au développement de la lecture auprès des publics spécifiques [4], l'appel à projets du ministère de la Culture intitulé Action culturelle et langue française [5].

- Le dispositif Facile à lire essaie de séduire de nouveaux publics [6]

De son côté, le ministère de la Culture alimente une carte nationale [7] des bibliothèques proposant ce dispositif.

REFERENCES

- Facile à lire 2022
- Restez informé de l'actualité des politiques culturelles, [inscrivez-vous à la Newsletter Culture de la Gazette](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

- Bibliothèques et handicap visuel : «Des fonds adaptés ne suffisent pas»
- Bibliothèques : comment faciliter le recours à la formation?
- Accessibilité numérique : les bibliothèques à la peine